

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Desinficin CL

## EU2010

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 17-juil.-2014

Date de révision :  
06-mars-2017

Numéro de révision: 0.1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** Desinficin CL  
**Contient** Tosylchloramide sodium; Sodium Lauryl sulfate

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Teat Disinfection (0.5% solution)  
**Utilisations déconseillées** Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Contacteur le fabricant** Qualichem, Czech Repub  
**Fournisseur**  
France: DeLaval snc  
Omega Parc Bat. 5  
3 Bd Jean Moulin - CS40504  
78997 Elancourt  
France  
Tel: (1) 3081 8002  
  
Belgique/Luxembourg:  
DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium  
Tel. +32 9 280 91 21  
  
Suisse: DeLaval AG  
Munchrutistrasse 2  
6210 Sursee  
Switzerland  
Tel (41) 926 6611

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence**  
France:  
(33) 1 4005 4848  
  
Belgique:  
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245  
  
Luxembourg:  
+352 8002 5500  
  
Suisse:  
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Acute toxicity - Oral	Catégorie 4. (H302)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2. (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1. (H318)
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1. (H334)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Hazard Pictogram(s)



#### Mention d'avertissement

DANGER

#### Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion  
 H315 - Provoque une irritation cutanée  
 H318 - Provoque de graves lésions des yeux  
 H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

#### Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

#### Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants  
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

#### Contient

Tosylchloramide sodium; Sodium Lauryl sulfate

### 2.3. Autres dangers

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	EC No	CAS No	% en poids	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Tosylchloramide sodium	204-854-7	127-65-1	50 - 60	Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1B (H314) Resp. Sens. 1 (H334)	Aucune donnée disponible

				(EUH031)	
Sodium Benzoate	208-534-8	532-32-1	30 - 40	Eye irr. 2 (H319)	01-2119460683-35-00 00
Laurylsulfate de sodium	205-788-1	151-21-3	1 - 2	Flam solid 2 (H228) STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H332)	Aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours.

<b>Conseils généraux</b>	Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
<b>contact oculaire</b>	Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
<b>Ingestion</b>	Consulter immédiatement un médecin. Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Effets aigus</b>	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
<b>Effets retardés</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets d'une surexposition</b>	Aucun(e) connu(e).

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Notes au médecin</b>	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Utilisation:., Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO2), Jet d'eau, Mousse résistant à l'alcool
<b>Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité</b>	Aucun(e).

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers spécifiques dus au produit chimique</b>	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
--	---

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b>	Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.
--	---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Utiliser un équipement de protection individuelle.
<b>Autres informations</b>	Voir Section 12 pour plus d'informations

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 12 pour plus d'informations  
Équipement de protection individuel, voir section 8  
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Manipulation</b>	En règle générale, 10 renouvellements complets de l'air par heure sont recommandés sur le lieu de travail.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Pour protéger l'environnement, enlever et laver tout équipement protecteur contaminé avant la réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Stockage</b>	Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Éviter une exposition directe au soleil.
<b>Classe de stockage (Allemagne)</b>	10 - 13

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Scénario d'exposition</b>	Sans objet
<b>Autres lignes directrices</b>	Sans objet

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>Niveau dérivé sans effet (DNEL)</b>	Aucune information disponible
<b>Concentration prévisible sans effet (PNEC)</b>	Aucune information disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques</b>	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
<b>Équipement de protection individuelle</b>	
<b>Protection des yeux</b>	lunettes de sécurité avec protections latérales.
<b>Protection de la peau</b>	Vêtements à manches longues. Vêtements imperméables. Tablier de protection chimique. Bottes. Gants imperméables. Gants en néoprène.
<b>Protection des mains</b>	Gants de protection
<b>Protection respiratoire</b>	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	poudre
<b>Aspect</b>	Blanc
<b>Odeur</b>	Légèrement chlorée
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible

Propriété

<b>pH</b>	<u>Valeurs</u> Aucune donnée disponible
<b>Point/intervalle de fusion</b>	Aucune donnée disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible
<b>point d'éclair</b>	192 °C
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible
<b>Viscosité</b>	Aucune donnée disponible

<b>Propriétés explosives</b>	Sans objet
<b>Propriétés comburantes</b>	Sans objet

**9.2. Autres informations**

<b>Densité</b>	65-75 g/100 ml
----------------	----------------

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions normales.
------------------	--------------------------------------

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

<b>Polymérisation dangereuse</b>	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées. La combustion produit des émanations très inconfortables et toxiques. En cas d'échauffement, peut dégager des gaz dangereux. Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.

**10.5. Matières incompatibles**

<b>Matières incompatibles</b>	Incompatible avec les acides et bases fortes, Incompatible avec les agents comburants
-------------------------------	---

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë****Inhalation****contact oculaire****Contact avec la peau****Ingestion**

Aucune information disponible.

OECD 405.: Risque de lésions oculaires graves.

OECD 404.: Irritant pour la peau. OECD 402.: Non classé.

OECD 423.: Nocif en cas d'ingestion.

**DL50 orale**

300-2000 mg/kg; (OECD 423)

**DL50 cutanée**

&gt; 2000 mg/kg; (OECD 402)

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Tosylchloramide sodium	= 935 mg/kg ( Rat )		
Sodium Benzoate	= 2100 mg/kg ( Rat )		
Laurylsulfate de sodium	= 977 mg/kg ( Rat )	= 580 mg/kg ( Rabbit )	> 3900 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 1 h

**irritation**

OECD 404.: Irritant pour la peau.

**Corrosivité**

OECD 405.: Provoque des lésions oculaires graves.

**Sensibilisation**

OECD 406.: Not sensitizing.

**Effets mutagènes**

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

**Effets cancérogènes**

Aucun(e) connu(e).

**Effets sur la reproduction**

Aucun(e) connu(e).

**Effets sur le développement**

Aucun(e) connu(e).

**STOT - exposition unique**

Aucune information disponible

**STOT - exposition répétée**

Aucune information disponible

**Danger par aspiration**

Aucune information disponible

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**12.1. Toxicité****Effets écotoxicologiques**

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Tosylchloramide sodium	80: 144 h Chlorella pyrenoidosa mg/L EC50	31: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static 20.2 - 26.2: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 1.63 - 2.19: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 6.52 - 7.51: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static		4.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Sodium Benzoate		420 - 558: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	EC50 = 500 mg/L 24 h	650: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Laurylsulfate de sodium	53: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 30 - 100: 96 h Desmodesmus	8 - 12.5: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 15 - 18.9: 96 h Pimephales	EC50 = 1.2 mg/L 30 min EC50 = 1.6 mg/L 15 min EC50 = 3.5 mg/L 5 min	1.8: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

	<p>subspicatus mg/L EC50 117: 96 h Pseudokirchneri ella subcapitata mg/L EC50 3.59 - 15.6: 96 h Pseudokirchneri ella subcapitata mg/L EC50 static</p>	<p>promelas mg/L LC50 static 22.1 - 22.8: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 10.8 - 16.6: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 1.31: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 semi-static 10.2 - 22.5: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 semi-static 6.2 - 9.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 13.5 - 18.3: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static 4.2 - 4.8: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 4.5: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 5.8 - 7.5: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 7.97: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 flow-through 9.9 - 20.1: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-static 4.06 - 5.75: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 4.3 - 8.5: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 4.62: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 4.2: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50</p>		
--	---	--	--	--

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Sodium Benzoate	-2.13
Laurylsulfate de sodium	1.6

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible

**12.6. Autres effets indésirables**

Aucun(e) connu(e).

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus / produits non utilisés** For Romenia Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

**Emballages contaminés** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. For Romenie.

**Autres informations** Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application  
Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****IMDG/IMO**

14.1 N° ONU	3263
14.2 Nom d'expédition	3263 - Solide corrosif, basique, organique, n.s.a
14.3 Classe de danger	8
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

**ADR/RID**

14.1 N° ONU	3263
14.2 Nom d'expédition	3263 - Solide corrosif, basique, organique, n.s.a
14.3 Classe de danger	8
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

**IATA/CAO**

14.1 N° ONU	3263
14.2 Nom d'expédition	3263 - Solide corrosif, basique, organique, n.s.a
14.3 Classe de danger	8
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et**



d'environnement

**WGK Classification** Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2 (auto-classification)

**EU Legislations**

Reg.1907/2006-REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Reg.453/2010 That modify REACH

Reg. 528/2012 (biocidal products)

*Inventaires internationaux*

**All of the components in the product are on the following Inventory lists:** États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL), Australie (AICS), Corée (ECL), Chine (IECSC), Japon (ENCS), Philippines (PICCS).

**EINECS/ELINCS** All components are listed or exempted

*Légende*

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible

**16. AUTRES INFORMATIONS****Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H228 - Matière solide inflammable

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H332 - Nocif par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

**Inflammabilité - 1**

**Principales références de la littérature et sources de données**

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

**Date de préparation** 17-juil.-2014

**Date de révision :** 06-mars-2017

**Numéro de révision:** 0.1

**Remarque sur la révision**

**Motif de la révision** Update Section: 2

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité